

Objet : Colloque de présentation du « CAF Enseignement - Formation » le 20 mai à Namur.

Réseaux : Tous

Niveaux et services : Enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé, enseignement supérieur non-universitaire et universitaire, enseignement de promotion sociale.

Période : Mai 2009.

A Mesdames et Messieurs les Gouverneurs de Province ;

A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;

Aux membres du Service général d'inspection ;

Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé subventionnés ;

Aux Chefs d'établissement d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé, organisés ou subventionnés par la Communauté française ;

Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement de promotion sociale subventionnés par la Communauté française ;

Aux Directions des établissements d'enseignement de promotion sociale organisés ou subventionnés par la Communauté française ;

Aux Pouvoirs organisateurs et à Mesdames et Messieurs les Directeur(trice)s-Président(e)s des Hautes Ecoles organisées ou subventionnées par la Communauté française ;

Aux Recteurs des Universités;

Pour information :

Aux Commissaires ou délégués du Gouvernement auprès des Universités ;

Aux Commissaires du Gouvernement auprès des Hautes Ecoles ;

Aux organisations syndicales ;

Aux Associations de Parents ;

<u>Circulaire</u>	Informative	Administrative	Projet
<u>Emetteur</u>	AGERS - Service de l'Administrateur général		Monsieur Jean-Pierre HUBIN
<u>Destinataire</u>	Pouvoirs organisateurs		Directions
<u>Contact</u>	Edwine BODART	02.690.80.33	edwine.bodart@cfwb.be
<u>Document à renvoyer</u>	OUI		NON
<u>Date limite d'envoi</u>	15 mai 2009		
<u>Objet</u>	Colloque de présentation du « CAF Enseignement - Formation »		

Renvoi(s) :

Nombre de pages : - texte : 3p - annexes : 3p
 duplicata : www.adm.cfw.be
 Mots-clés : colloque, CAF

Madame, Monsieur,

Le CAF, outil d'auto-évaluation des fonctions publiques, a été conçu initialement pour être utilisé dans tous les domaines du secteur public. Il s'agit d'un outil de management qui évalue l'organisation sous différents angles, adoptant ainsi une approche globale dans l'analyse de ses performances.

Basé sur le « Cadre d'Autoévaluation de la Fonction publique » (CAF) - déjà appliqué dans 1800 administrations publiques en Europe, dont 240 en Belgique - le « CAF Enseignement - Formation » est un outil de management de la qualité orienté vers les spécificités des structures d'enseignement et de formation. Il s'adresse à tous les niveaux d'enseignement (fondamental, secondaire, supérieur, de promotion sociale...).

Vous trouverez en annexe des informations complémentaires sur les origines et la nature de l'outil.

L'AGERS, après avoir assuré la publication du « CAF Enseignement - Formation », souhaite assurer la diffusion de l'outil, notamment en organisant, avec l'Institut de Formation en cours de Carrière (IFC), l'A.S.B.L. IMPEQes et l'Espace Qualité Formation – Province de Liège, un colloque de présentation, en collaboration avec l'équipe d'auteurs de l'ouvrage.

Ce colloque, à destination des **responsables, directions ou cadres de l'enseignement ou de la formation, les responsables qualité, enseignants et formateurs** désireux de disposer d'un outil de management de la qualité de leur institution, aura lieu le **20 mai 2009 à partir de 8h30 à l'Institut provincial de formation sociale (Campus provincial - Rue Henri Blès 188 – 190 à 5000 Namur (Local 044).**

La participation au colloque est **gratuite** mais **l'inscription est obligatoire** (à l'aide du bulletin annexé) **pour le 15 mai prochain** auprès de l'Espace Qualité Formation – Province de Liège – (qui transmettra celles des enseignants à l'Institut de Formation en cours de Carrière, permettant ainsi la valorisation de cette demi-journée de formation) à l'adresse suivante :

Par e-mail : formation.qualite@provincedeliege.be

Par fax : 04/237.35.19.

Par courrier : Maison provinciale de la formation

Espace Qualité Formation,

101 rue Cockerill,

4100 SERAING

Je vous remercie d'avance pour l'intérêt que vous porterez à la présente.

**L'Administrateur général
de l'Enseignement et de la Recherche scientifique,**

Jean-Pierre HUBIN.

ANNEXES

Le CAF¹ enseignement et formation

L'origine

Le CAF est la concrétisation d'une coopération européenne pour développer le management par la qualité dans l'administration publique. Partant du constat que l'amélioration de la qualité des services rendus au citoyen devait figurer parmi les préoccupations majeures des administrations publiques de l'U.E., en 1998, les Directeurs généraux de l'Administration publique ont mis en place un Comité d'experts, l'Innovative Public Service Group (IPSG), pour organiser la coopération dans le domaine de l'évolution du management de l'administration publique. Ce groupe a supervisé le déroulement d'un certain nombre de chantiers, dont l'organisation des Conférences sur la Qualité des Administrations publiques dans l'Union européenne selon un rythme bisannuel – et ce depuis 2000 (Lisbonne, Copenhague, Rotterdam, Tampere, Paris) – et la mise au point du Cadre d'Auto-évaluation des Fonctions publiques ou Common Assessment Framework (CAF).

Très vite, la Belgique s'est inscrite dans le mouvement européen vers la qualité, en organisant, dès 2001, les conférences qualité sur les services publics en Belgique dont l'objectif principal est de contribuer au développement et à l'échange de bonnes pratiques dans les services publics belges en utilisant le modèle CAF comme référence pour l'introduction des candidatures auprès du jury chargé de sélectionner les bonnes pratiques présentées lors de la Conférence. Quatre conférences ont déjà été organisées depuis 2001 et la dernière s'est déroulée en novembre 2007. Elles s'adressent aux services publics de tous les niveaux : fédéral, régional et communautaire, provincial et communal. La 5ème Conférence aura lieu à la fin du mois de novembre 2009. Au terme de chaque Conférence, trois bonnes pratiques sont sélectionnées pour représenter la Belgique au sein de la Conférence européenne.

C'est en 2005 que la Conférence qualité belge s'ouvre au monde de l'enseignement et qu'une bonne pratique y est sélectionnée. Elle concerne l'évaluation de la satisfaction des étudiants à la Haute Ecole Provinciale de Charleroi Université du Travail (HEPCUT). Cette bonne pratique fera ensuite partie des 3 bonnes pratiques belges sélectionnées pour représenter la Belgique à la Conférence de Tampere en 2006.

Mais le CAF qu'est-ce ?

Le CAF est un instrument d'autodiagnostic organisationnel. Il permet d'identifier les points forts et les domaines d'amélioration d'une organisation publique et doit déboucher sur un plan d'action « priorisé », focalisé sur les domaines à améliorer. Utilisé périodiquement, par exemple tous les deux ans, il permet de se positionner sur le chemin de l'excellence en mesurant les progrès accomplis. Le CAF est proposé comme un outil simple aux administrations publiques de l'Union européenne pour les aider à utiliser les techniques de management par la qualité afin d'améliorer leurs performances. Il appartient à la famille des modèles de gestion totale de la qualité (Total Quality Management) et il est très proche de l'EFQM dans sa conception. Le CAF vise à l'implication de tous les niveaux de personnel dans la démarche et recherche des résultats visibles qui permettent d'insuffler un nouvel élan à l'organisation. L'approche se fonde essentiellement sur le diagnostic effectué par un groupe représentant le personnel de l'organisation.

Actuellement, plus de 1800 administrations européennes s'auto-évaluent avec le CAF dont près de 240 en Belgique et particulièrement au Ministère de la Communauté française Wallonie Bruxelles de Belgique.

Le CAF à la Communauté française Wallonie Bruxelles de Belgique.

Le Service général d'Audit Budgétaire et Financier (SGABF) du Ministère de la Communauté française a été l'un des précurseurs, en 2003, de l'application de cette démarche au sein du Ministère et a lui-même déjà pratiqué à ce jour deux auto-évaluations.

¹ Cadre d'Auto-évaluation des Fonctions publiques ou « Common Assessment Framework »

A sa suite, depuis 2003, de nombreux services au sein du Ministère de la Communauté française ont effectué une auto-évaluation à l'aide du CAF.

En 2007, le SGABF a été chargé par le Ministre de la Fonction publique, avec le soutien de l'ensemble du Gouvernement, de promouvoir la démarche Qualité à l'ensemble des services de la Communauté française et de lancer une nouvelle campagne de promotion de l'outil CAF à travers les services des cinq Administrations générales, le Secrétariat général, les organismes d'intérêt public et l'enseignement. A l'heure actuelle, près de 40 directions ont appliqué le CAF représentant notamment 2 Administrations générales complètes, à savoir l'administration générale de l'Infrastructure (AGI) et l'Administration générale de l'enseignement et de la Recherche scientifique (AGERS). Deux Journées mettant l'accent sur les démarches Qualité réalisées en Communauté française ont également été organisées en 2006 et 2008.

LE CAF et l'enseignement

En 2006, la HEPCUT fut la première institution d'enseignement supérieur à appliquer l'autoévaluation par le CAF dans sa version destinée aux administrations. Cependant, très vite, des adaptations contextuelles au monde de l'enseignement se révélèrent utiles. En 2007, Jean-Marc Dochot, le correspondant CAF national initialisé, à la demande de la HEPCUT et de l'Espace Qualité formation, un groupe de travail représentant les différents niveaux d'enseignement et de formation (primaire, secondaire, supérieur, promotion sociale et formation professionnelle) qui, pendant 18 mois, adaptera le CAF à l'enseignement et à la formation.

C'est le CAF enseignement-formation, publié avec le soutien de la Communauté française, et qui a été déjà appliqué à la HEPCUT et à la HEH (Haute Ecole du Hainaut), apportant des résultats très significatifs. Il est disponible sur simple demande auprès de l'AGERS (Mme Bodart : edwine.bodart@cfwb.be) et il sera aussi offert aux participants du Colloque de présentation de l'outil !

Présentation officielle de l'outil CAF enseignement-formation Programme du 20 mai 2009 NAMUR²

8h30 – 9h00 :	Accueil des participants
9h00 – 9h15 :	Interventions de : <ul style="list-style-type: none">• Madame Marie-France MARLIERE, Premier Directeur de l'Administration provinciale de l'enseignement et de la formation,• Madame Anne HELDENBERGH, présidente d'IMPEQes (Initiative de Mise en Partage des Expériences Qualité dans l'enseignement supérieur),• Madame Anne HICTER, Fonctionnaire Dirigeant de l'IFC (Institut de la formation en cours de carrière)• Monsieur Gérard REYNDERS, Directeur de l'Espace Qualité Formation de la Province de Liège
9h15 – 10h00 :	Présentation du CAF enseignement-formation, Jean-Marc Dochot
10h00 – 10h45 :	Un exemple concret d'application du CAF enseignement-formation, la HEPCUT, Christine Defoin
10h45 – 11h15 :	Pause café
11h15 – 12 h30 :	Table ronde et questions-réponses avec les auteurs (Christine Defoin, Jean-Marc Dochot, Gérard Reynders, Pascale Schellens, Annette Verbeke et Françoise Van Den Poorten)
12h30	Clôture

² Institut provincial de formation sociale (Campus provincial - Rue Henri Blès 188 – 190, 5000 Namur (Local 044)

BULLETIN D'INSCRIPTION

AU COLLOQUE DE PRESENTATION DU
CAF ENSEIGNEMENT FORMATION
LE 20 MAI 2009 à NAMUR

Veillez encoder vos données ci-dessous dans les cases grisées (dont la dimension s'adaptera au texte encodé)

NOM :

PRENOM :

FONCTION :

ETABLISSEMENT OU INSTITUT :

RUE et N° :

CODE POSTAL : LOCALITE :

EMAIL :

TELEPHONE ou GSM :

VOTRE N° MATRICULE (enseignants) :

1 ou 2 A A M M J J (4 chiffres connus par vous)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Souhaite **m'inscrire au colloque** de présentation du CAF enseignement et formation et **réserver un exemplaire de la brochure**.

Date et signature :

Accord (éventuel) de la direction :

Date :

A RENVoyer pour le 15 MAI 2009 :

Par email : formation.qualite@provincedeliege.be

Par fax : 042373519

Par courrier : Maison provinciale de la formation
Espace Qualité Formation,
101 rue Cockerill,

4100 SERAING

Circulaire n° du/...../.....

ANNEXE

Destinataires adresses imprimerie

Cocher les cases utiles et biffer les mentions inutiles

1. Réseaux	<u>Cocher</u>	Biffer
CF Communauté française	*	
OS Officiel subventionné	*	Com. / Prov.
LS Libre subventionné	*	Conf. / Non conf.

2. Niveaux et services		<u>Cocher</u>	Biffer
<u>Niveaux d'enseignement</u>			
<u>FOND</u>	Fondamental	*	Mat. / Prim./ Ord. / Spéc.
<u>SEC</u>	Secondaire	*	PE / HR / Ord. / Spéc.
<u>HE</u>	Hautes Ecoles	*	Avec sections péd. / Autres
<u>ARCH</u>	Architecture		
<u>PROM SOC</u>	Promotion sociale	*	Sec. / Sup.
<u>ART</u>	Artistique		Sec. PE / Sec. HR / Sup.
<u>Services</u>			
<u>CPMS</u>			
<u>IMS</u>	Insp. Méd. Scol.		
<u>INTERNATS</u>	Internats		Ord. / Spéc.
<u>HOMES</u>	Homes		
<u>CPA</u>	Centres de plein air		
<u>CFTP</u>	Centres de formation		
<u>Univ. et ens. à dist.</u>			
<u>UNIV</u>	Universités	*	
<i>DIST</i>	Ens. à distance		

3. Instances	<u>Cocher</u>
Directions d'établ. et Pouv. Org.	*
Inspecteurs	*
Vérificateurs	
Syndicats	*
Associations de parents	*
Autres à préciser...	
Gouverneurs et Bourgmestres	*

4. Attention	<u>Cocher</u>